LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

DOSSIER DE PRESSE

SEANCE DU CONSEIL DE PARIS
DU MARDI 16 JUIN 2026 AU VENDREDI 19 JUIN 2026

« Emmanuel Grégoire : près de 100 jours d'inertie et de procrastination »

LA FRANCE INSOUMISE PARIS
LES VERTS POPULAIRES

Emmanuel Grégoire : près de 100 jours d'inertie et de procrastination

À l'approche de ses 100 jours de mandat, Emmanuel Grégoire est absent des principales urgences du quotidien des Parisiens. Périscolaire, logement, emploi, santé, propreté, circulation, adaptation aux fortes chaleurs : sur tous ces sujets, les décisions se font attendre.

Le dossier du périscolaire en est l'illustration la plus préoccupante. À chaque Conseil de Paris, Emmanuel Grégoire répète les mêmes annonces tandis que les révélations sur les violences sexistes et sexuelles continuent de s'accumuler. **Plus le temps passe, plus la stratégie municipale donne le sentiment de chercher à contenir la colère qu'à apporter les clarifications et les décisions attendues.** À ce rythme, rien ne sera prêt pour septembre : ni les recrutements nécessaires pour respecter les taux d'encadrement, ni les formations indispensables des personnels.

Face aux fortes chaleurs, les premiers épisodes du mois de mai ont montré l'absence de réponse à la hauteur des besoins de fraîcheur des habitants. Autour du canal Saint-Martin, la réponse municipale a reposé sur les interdictions et les verbalisations que sur l'ouverture de nouveaux espaces accessibles.

Dans le domaine du sport, les annonces les plus visibles concernent la vente du Parc des Princes au PSG et l'attribution du Marathon de Paris au consortium Cadence, comprenant Havas Events, filiale du groupe Bolloré. En revanche, aucune orientation nouvelle n'a été présentée pour le sport populaire, les clubs amateurs et les associations.

Sur l'économie et l'emploi, les indicateurs se dégradent. Paris comptait 260 820 demandeurs d'emploi inscrits à France Travail au premier trimestre 2026, soit une hausse de 3,1 % en un an. Dans le même temps, 5 180 entreprises parisiennes ont fait défaut sur les douze derniers mois, en hausse de près de 15 %. Pourtant, aucune stratégie nouvelle n'a été présentée pour soutenir les commerces de proximité, l'artisanat et les petites entreprises.

Sur la santé, Emmanuel Grégoire avait promis l'accès à un médecin traitant pour tous et la création de 100 lieux de soins de proximité. À ce jour, aucun calendrier de déploiement ni aucun financement détaillé n'ont été présentés.

Sur la circulation, aucune feuille de route nouvelle n'a été rendue publique. Sur la propreté, aucune évolution majeure n'est intervenue malgré une préoccupation persistante des habitants.

Sur l'insalubrité dans les logements publics, aucun plan d'urgence n'a été annoncé pour les locataires confrontés aux infiltrations, aux moisissures ou aux nuisibles.

Sur les charges et les loyers, enfin, aucune mesure nouvelle n'a été engagée alors que les prix du logement continuent d'exclure les classes populaires et les classes moyennes de la capitale et que la hausse des prix de l'énergie va impacter les charges des locataires du parc public.

Après avoir célébré son accession à l'Hôtel de Ville puis les succès sportifs de la capitale, il est temps de revenir aux réalités du quotidien. Les festivités sont terminées. Il est temps de se mettre au travail.

Notre groupe exigera de la majorité des réponses sur tous ces sujets lors du prochain conseil de Paris notamment sur le périscolaire

Sophia Chikirou, coprésidente



Émile Meunier, coprésident



NOS PRIORITÉS POUR CE CONSEIL

1 100 JOURS DE PERDUS POUR LA PROTECTION DES ENFANTS

- Une énième Convention Citoyenne, le lancement d'une MIE, l'annonce d'une commission d'enquête : la Ville de Paris donne juste l'impression de vouloir gagner du temps.
- Les solutions nous les connaissons : il ne faut plus attendre les conclusions, il faut des actes, dès maintenant.

2 LES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE LA VILLE : LE CAS DES MARCHÉS PARISIENS

- Les révélations sur la gestion des marchés parisiens dans Street Presse nous interrogent sur la manière dont la Ville attribue ses délégations de services publics.
- Nous défendons la remise en régie publique pour que les services essentiels répondent à l'intérêt général et non à des logiques de rentabilité privée.

3 FORTES CHALEURS : LA VILLE N'EST PAS PRÊTE!

- Après cette première vague de chaleur le constat est simple. Le Plan Urgence Canicule ne suffit pas.
- Les écoles ne sont toujours pas adaptées, les logements sociaux non plus. Pire encore, nous apprenons que la Ville ne connaît même pas l'ampleur des travaux qui l'attendent.

4 APPARTEMENTS SENIORS : NOS AÎNÉS MÉRITENT MIEUX

- Les révélations récentes d'Envoyé Spécial sur les résidences-appartements gérées par le CASVP doivent nous alerter sur la manière dont la Ville traite nos aînés.
- Sur les 6 résidences vues par les journalistes, 2 posent problèmes : quand est-il des 101 autres ? Il faudrait une requalification du statut de ces résidences pour réinvestir massivement et offrir des garanties aux résident·es.

NOS POINTS DE VIGILANCES

- **VENTE DU PSG : nous exigeons la transparence**
- **GÉNOCIDE EN PALESTINE : Les symboles ne suffisent plus**
- **MOIS DES FIERTÉS : Toutes les luttes comptent**
- **FOCCS : Non à la découpe !**
- **SANTÉ MENTALE : La situation est plus urgente que jamais**

NOS ALERTES

- **COMMISSION DU VIEUX PARIS : l'exécutif veut neutraliser ce contre pouvoir**
- **CANTINES SCOLAIRES ET CAISSES DES ÉCOLES : gratuité d'un côté, démantèlement de l'autre**

1 100 JOURS DE PERDUS POUR LA PROTECTION DES ENFANTS

“CHIFFRES CLÉS

- **626** c’est le nombre d’écoles publiques maternelles et élémentaires à Paris en 2024
- **+ de 100 000** enfants fréquentent les écoles publiques parisiennes (chiffre Académie de Paris)
- **85% enfants scolarisés** fréquentent le temps périscolaires du midi
- **132 animateurs suspendus** depuis le début de l’année, dont **52 pour suspicion de VSS**
- **160 000 mineurs** sont victimes de VSS chaque année (chiffre de la CIVISE)

LE CONSTAT DU NPP

Il ne s'agit plus seulement du « scandale du périscolaire ». Il s'agit des violences sexuelles et sexistes dont sont victimes des enfants placés sous la responsabilité des institutions censées les protéger.

Après Bétharram, après le meurtre de la petite Lyannah, après les plus de 70 000 plaintes pour violences sexuelles classées sans suite anoncées par Gérald Darmanin, l'inertie n'est plus acceptable.

À Paris, 132 agents ont été suspendus depuis le début de l'affaire, dont 52 pour suspicion de VSS, et cela seulement depuis le début de l’année. Ce chiffre, à lui seul, devrait nous obliger collectivement à changer d'échelle dans notre réponse. **Car derrière chaque signalement, il y a des enfants, des familles, des équipes éducatives et une confiance profondément abîmée.**

Emmanuel Grégoire a eu 100 jours pour agir. Pendant 100 jours, les parents ont demandé des réponses simples : combien de recrutements ? Quel calendrier ? Quelles mesures pour la rentrée 2026 ?
En retour, la Ville a multiplié les dispositifs : convention citoyenne, Mission d'information et d'évaluation, commission d'enquête indépendante. Mais à ce jour, toujours aucune mesures concrètes annoncées.

Nous ne pouvons plus nous contenter de gérer la colère des familles ou d'organiser leur consultation. Il faut protéger les enfants. Cela suppose des moyens pour la CRIP, des procédures de signalement efficaces, des sanctions systématiques lorsque les faits sont établis et une totale transparence sur les responsabilités de chacun. **Ce n’est plus aux victimes de subir la répressions, mais aux pédocriminels et aux responsables d’être poursuivis et condamnés.**

Le Nouveau Paris Populaire refuse que cette séquence se termine par une succession de rapports sans lendemain. Au lieu de chercher à protéger les enfants, les coupables cherchent d’abord à se protéger eux-mêmes. Il est temps de mettre en lumières les responsabilités pénales de chacun, et d’abord celles de la Ville.

1 100 JOURS DE PERDUS POUR LA PROTECTION DES ENFANTS

NOS PROPOSITIONS

→ Vœu rattaché à la DASCO 30 sur les espaces de réflexion sur les temps périscolaires.
→ Vœu rattaché à la DDCT 142 sur la professionnalisation de la filière périscolaire.

➡ ***"Sur le périscolaire, notre boussole, c'est l'intérêt des enfants et des familles."***

2 LES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE LA VILLE : LE CAS DES MARCHÉS PARISIENS

“CHIFFRES CLÉS

- **91 marchés parisiens** dont 74 marchés découverts et 9 marchés couverts
- **35 marchés** dans le gérés par la société Groupe Bensidoun
- **38 marchés** dans gérés par la Société Groupe Dadoune

LE CONSTAT DU NPP

Les révélations récentes parue dans l’enquête Street Presse sur les groupes Bensidoune et Dadoune concernant la gestion des marchés parisiens **interrogent sur les conditions d'attribution et de contrôle des délégations de service public.**

Le Nouveau Paris Populaire considère que la Ville doit renforcer sa vigilance et sa capacité de contrôle lorsqu'elle délègue une mission de service public. **Mais surtout qu’elle doit privilégier la municipalisation par régie ou la SCIC.**

Des centaines de commerçants dépendent des marchés parisiens

Pour le NPP, nous devons être intransigeant pour éviter que nos délégations de services publiques finissent entre les mains de personnes mal intentionnées.
Lorsque cela est possible, **les solutions publiques ou coopératives doivent être privilégiées** afin de garantir la transparence, la qualité du service rendu et le respect de l'intérêt général.

Le rôle de la Ville est de garantir des services publics pour tous, et non pas servir des intérêts privés.

NOS PROPOSITIONS

→ **Amendement à la DAE 95 visant à étudier les conditions d'un retour en régie publique ou sous forme coopérative de la gestion des marchés.**

➡ ***“ L'argent public doit servir l'intérêt général, pas les intérêts privés. Il est temps de municipaliser la gestion de nos marchés. ”***

3 FORTES CHALEURS : LA VILLE N'EST PAS PRÊTE!

"CHIFFRES CLÉS

- **42,6 °C** c'est le record de température enregistré à Paris le 25 juillet 2019
- **270 000 le nombre de logements sociaux** qui devront être rénovés d'ici à 2050 dans le cadre du Plan Climat Air Energie voté en 2024 Paris
- **3 857 personnes** sans solutions d'hébergement décomptées à Paris en 2026
- **400 décès** annuels liés à la chaleur
- **+ 8 °C** la différences entre les quartiers les plus végétalisés et les plus minéraux

LE CONSTAT DU NPP

Pour ce Conseil, le groupe écologiste de Paris propose un débat sur l'adaptation de la Ville aux phénomènes climatiques extrêmes (GESP 1). **Mais les premières vagues de chaleur de l'année ont déjà montré que Paris n'est pas prête et que le Plan Canicule n'est pas à la hauteur :** aucune réponse sur les mises à l'abri d'urgence et, pour l'essentiel, une campagne de communication.

Sur les rénovations thermiques du bâti scolaire, la Ville semble elle-même découvrir l'ampleur du chantier qui l'attend, en lançant seulement maintenant une consultation auprès des directeurs d'établissement pour recenser les besoins, suite à notre demande en commission.

Depuis le début de la mandature, le Nouveau Paris Populaire demande des précisions sur le chiffrage des travaux et leur calendrier de mise en œuvre. **Nous comprenons désormais pourquoi nous n'obtenions pas de réponses : la Ville n'a toujours pas de plan clair pour adapter les écoles parisiennes au dérèglement climatique.**

Dans le même temps, l**es débats récents autour de l'occupation de l'espace public montrent que certains habitants, notamment les jeunes des quartiers populaires, continuent d'être perçus comme des problèmes** à gérer plutôt que comme des citoyens ayant pleinement droit à la ville.

La question climatique ne peut être dissociée de la question sociale. L'accès à la fraîcheur, à l'eau, aux espaces verts et aux lieux de baignade est devenu un enjeu majeur de santé publique.

Face aux fortes chaleurs, la réponse ne peut être la répression ou l'improvisation : elle doit passer par l'ouverture de lieux de fraîcheur, la mise à l'abri des plus vulnérables et l'adaptation du bâti.

3 FORTES CHALEURS : LA VILLE N'EST PAS PRÊTE!

NOS PROPOSITIONS

→ voeu rattaché DFA 20 sur l'amélioration de la préparation de la Ville face aux fortes chaleurs et à la protection des publics vulnérables
→ question écrite sur l'adaptation thermique des logements sociaux parisiens
→ voeu rattaché DASCO 26 portant sur l'adaptation du bâti scolaire au changement climatique
→ question écrite sur l'installation d'occultants de fenêtres dans les établissements scolaires
→ voeu rattaché DSOL 77 sur les mises à l'abri des MNA en cas de fortes chaleurs
→ voeu rattaché DLH 69 calendrier de mise en place des travaux de rénovation thermique
→ voeu rattaché DDCT 71 sur la justice climatique
→ voeu rattaché DU 41 sur les 300 ha d'espaces verts
→ voeu rattaché DJS 185 sur l'approche non répressive des usages populaires de l'espace public dans les périodes de fortes chaleurs

"Paris à 50°C c'est pour demain, et Paris n'est pas prêt. Nous assumons une écologie de rupture : planifiée, sociale et financée à la hauteur de l'urgence. "

4 APPARTEMENTS SENIORS : NOS AÎNÉS MÉRITENT MIEUX

“CHIFFRES CLÉS

- **101 résidences-appartements** sont gérées par le CASVP (98 à Paris et 3 en proche banlieue)
- **2 500 Parisiens âgés** vivent aujourd'hui dans des établissements municipaux ou des structures directement gérées par le CASVP
- **480 000 parisiens ont plus de 60 ans** en 2025 (24,1% de la population)
- **4 100 € par mois :** c’est le prix moyen d’une chambre en EHPAD à Paris

LE CONSTAT DU NPP

Le reportage d'Envoyé spécial diffusé en mai 2026 a mis en lumière des situations particulièrement préoccupantes dans **plusieurs résidences-appartements gérées par le CASVP : logements insalubres, infestations de nuisibles, dégradation du bâti et résidents en perte d'autonomie laissés sans accompagnement adapté.**

Ces images insoutenables interrogent non seulement l'état matériel de certains établissements, mais aussi le statut même des résidences-appartements du CASVP. Car ces résidences ne rentrent pas dans le Code de l'action sociale et des familles, et les garanties offertes aux résidents, les obligations de contrôle et le cadre juridique applicable demeurent insuffisamment clairs.

Après le reportage, la Ville a proposé une réduction de 30 % des loyers. Cette réponse est insuffisante : **lorsqu'un logement est insalubre, la solution n'est pas de baisser le prix, mais de garantir des conditions de vie dignes et un accompagnement adapté.**

Au dernier Conseil, Grégoire avait surréagit lorsque nous l’avions alerté sur les dysfonctionnements dans le parc social, mais nous avons aujourd’hui la preuvre de nos accusations. **Et cela ne fait que commencer.**

Il est nécessaire de mettre en place un contrôle renforcé des structures financées par l'argent public et gérées directement par la Ville. Ces révélations ne doivent pas restées lettres mortes, **elles doivent être le point de départ d'une refonte ambitieuse de l'habitat des seniors à Paris.**

NOS PROPOSITIONS

→ voeu rattaché à la DSOL 83 portant sur un audit des 101 résidences seniors parisiennes.
→ question écrite sur le statut juridique des résidences appartements gérées par le CASVP.

➡ ***“Vieillir à Paris ne devrait pas signifier subir la précarité, l’isolement, et des logements inadaptés. Il est temps de rompre avec les logiques libérales qui transforment le grand âge en marché et relèguent nos aînés à la marge. ”***

NOS POINTS DE VIGILANCE

VENTE DU PSG : nous exigeons la transparence

La vente du PSG soulève des interrogations légitimes sur les conditions de l'opération et les relations entretenues entre certains responsables politiques parisiens et les dirigeants du club. Affichage sur l'Hôtel de Ville, changement de position de Grégoire, **le Nouveau Paris Populaire sera particulièrement vigilant au respect des règles de transparence, aux garanties de mise en vente et à la préservation des intérêts de la collectivité.**

→ question écrite sur la communication de la Ville autour du PSG
→ voeu rattaché DGRI 19 sur la lutte contre l'homophobie dans les enceintes sportives

GÉNOCIDE EN PALESTINE : Les symboles ne suffisent plus

L'attribution de la citoyenneté d'honneur aux Palestinien·nes constitue un geste symbolique important. Mais face à la gravité de la situation à Gaza, en Cisjordanie et au Sud-Liban, Paris doit désormais passer aux actes. **Si la Ville reconnaît enfin le statut de victime du peuple palestinien, elle doit dans le même temps reconnaitre le statut de bourreau de l'Etat israélien**. Nous regrettons le rejet de notre précédent vœu proposant l'attribution de la citoyenneté d'honneur à Francesca Albanese et Nicolas Guillou. **En niant les menaces et les sanctions qui pèsent actuellement sur ces deux représentants institutionnels, Paris a failli dans sa mission de Capitale des Droits Humains. C'est pourquoi nous redéposerons ce vœu.**

→ Vœu rattaché à la DGRI 31 demandant l'attribution de la citoyenneté d'honneur à Francesca Albanese et Nicolas Guillou.
→ Vœu rattaché à la DGRI 31 demandant des sanctions contre le gouvernement israélien et les entités impliquées dans les violations du droit international.
→ Vœu rattaché à la DAE 107 relatif à l'accueil des étudiantes et étudiants palestiniens

MOIS DES FIERTÉS : Toutes les luttes comptent

La mort de Noahm, 19 ans, à Metz après une agression homophobe rappelle tragiquement que les violences LGBT-phobes ne sont pas une réalité abstraite. Dans le même temps, les lieux queers parisiens sont fragilisés, des Marches perdent leurs financements et les droits LGBTI reculent dans plusieurs pays à travers le monde. Face à ces menaces, le soutien aux personnes LGBTI doit dépasser les prises de parole symboliques : il suppose des politiques publiques concrètes, un soutien durable aux associations et la défense des espaces de sociabilité et de culture queer. **Quand les droits LGBTI reculent, c'est toute la société qui est attaquée. Les droits LGBTI doivent se défendre toute l'année, pas seulement pendant le mois des fiertés.**

→ voeu non rattaché sur la défense des lieux queer et les hausses des violences LGBTI-phobes
→ voeu rattaché DGRI 19 sur la lutte contre les agressions LGBTIphobes
→ voeu rattaché DGRI 19 lutte contre l'isolement des personnes LGBTI âgées
→ voeu rattaché DGRI 19 sur la lutte contre l'homophobie dans les enceintes sportives

NOS POINTS DE VIGILANCE

FOCCS : Non à la découpe!

Le projet de démantèlement de la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon suscite une vive inquiétude parmi les personnels, les usagers et les familles. Le Nouveau Paris Populaire soutient le lancement du comité de soutien et participera à la mobilisation organisée le 11 juin à 14h devant le ministère de la Santé. **Nous refusons qu'une logique comptable fragilise un acteur essentiel du médico-social parisien.**

→ **Amendement DSOL 44 sur la demande de reprise de l'ensemble des activités de la FOCCS**

SANTÉ MENTALE : La situation est plus urgente que jamais

La situation de la psychiatrie parisienne continue de se dégrader. Entre la menace de fermeture du Centre d'accueil et de crise Amado, les alertes de la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté sur l'Infirmerie psychiatrique de la Préfecture de police et la grève des soignants du CPOA de Sainte-Anne, les signaux d'alerte se multiplient. **L'accès aux soins psychiatriques doit redevenir une priorité de santé publique.**

→ voeu rattaché DSOL 48 sur la prise en charge des Parisien·nes souffrant de troubles mentaux

NOS ALERTES

COMMISSION DU VIEUX PARIS : l'exécutif veut neutraliser ce contre pouvoir

Depuis 1897, la Commission du Vieux Paris éclaire les choix d'aménagement et contribue à préserver le patrimoine parisien. Son rôle est d'autant plus essentiel dans un contexte où il faut concilier adaptation au changement climatique et protection de notre héritage architectural. **Derrière une réforme présentée comme technique (délibération DU 85), l'exécutif entend supprimer le collège des élus, remettant ainsi en cause l'indépendance même de la Commission**. Le Nouveau Paris Populaire défendra une Commission du Vieux Paris libre, exigeante et pleinement associée aux grands projets qui façonnent l'avenir de Paris.

→ **Amendement DU 85 pour garantir la transparence et l'indépendance de la Commission du Vieux Paris**

CANTINES SCOLAIRES - CAISSES DES ECOLES : gratuité d'un côté, démantèlement de l'autre

Grégoire annonce d'un côté la gratuité de la cantine scolaire pour 17 000 élèves à la rentrée 2026 et de l'autre, il veut détruire la Caisse des écoles (délibération DASCO 35). D'un côté, Emmanuel Grégoire affirme vouloir lutter contre la précarité alimentaire. De l'autre, il fragilise un outil historique de service public au cœur de la restauration scolaire parisienne au profit de « l'harmonisation » avec Paris Famille. Le Nouveau Paris Populaire refuse cette logique contradictoire : renforcer l'accès à la cantine suppose aussi de renforcer les moyens des services publics qui la font vivre au quotidien.

→ **question écrite sur le fonctionnement du dispositif Paris Famille**